



Le mot du maire

UNE RENTRÉE ACCUEILLANTE POUR TOUS

Nous sommes déjà à la mi-août et cela signifie pour plusieurs que le retour sur les bancs d'école approche à grands pas.

Cela signifie aussi qu'un vent de fraîcheur soufflera sur notre ville alors que l'on s'apprête à accueillir des étudiantes et des étudiants de tous les horizons qui ont choisi notre Cégep comme lieu d'études et de vie.

Ces étudiants apportent avec eux une énergie nouvelle qui enrichit considérablement notre communauté. Cela contribue à faire de Saint-Félicien une ville dynamique et tournée vers l'avenir.

J'en profite aujourd'hui pour vous rappeler le rôle essentiel que nous avons tous à jouer dans l'accueil chaleureux de ces étudiants. Que ce soit dans nos commerces, nos lieux de travail, nos espaces publics ou simplement dans la rue, de simples gestes d'hospitalité peuvent transformer l'expérience d'un étudiant et en faire un véritable ambassadeur de notre ville. Toute la communauté en profite!

Avant de terminer, je vous invite à participer à l'événement gratuit **Vive la rentrée!** qui se déroulera le 29 août prochain à la Maison de la culture. Pour l'occasion, les membres originaux du groupe **Les Colocs** débarquent en ville pour présenter un spectacle soulignant les 25 ans du décès de Dédé Fortin. Il s'agit d'un événement à ne pas manquer!

Retrouvez la programmation complète sur notre site Web.

D'ici là, continuez à profiter pleinement des beaux jours en visitant nos nombreux attraits touristiques.

Bonne rentrée scolaire à vous tous!

Luc Gibbons, maire



Services administratifs

FERMETURE - FÊTE DU TRAVAIL



Veuillez prendre note que les services administratifs seront fermés **LE LUNDI 1^{er} SEPTEMBRE** en raison de la fête du Travail.



Sécurité incendie



FAITES PREUVE DE VIGILANCE AVEC LES FEUX D'ARTIFICE!

Voici quelques conseils pour une utilisation sécuritaire des feux d'artifice domestiques.

Avant l'utilisation

- Être âgé d'au moins 18 ans pour acheter des feux d'artifice (réglementation fédérale).
- Les transporter dans le coffre arrière du véhicule, jamais sur soi.
- Les entreposer dans un endroit frais et sec, hors de la portée des enfants.
- Ne jamais fumer en les manipulant.
- Prévoir un espace d'au moins 30 m X 30 m, loin des bâtiments, des voitures, des arbres, des câbles électriques ou téléphoniques et des produits combustibles.
- Bien lire les instructions du fabricant pour chaque pièce utilisée.
- Pièces qui éclatent dans les airs : Enfouir de moitié dans le sol ou dans une boîte remplie de terre ou de sable.
- Pièces qui éclatent près du sol : Mettre sur une surface dure et les disposer à un angle de 10°, à l'opposé des spectateurs.
- Garder un grand réservoir d'eau et un boyau d'arrosage à proximité.
- Aviser sa compagnie d'assurance.

Pendant l'utilisation

- Ne pas consommer d'alcool, ni fumer.
- Ne pas en fabriquer soi-même.
- Tenir les spectateurs à au moins 20 mètres.
- Porter des vêtements de coton longs, des gants, des lunettes protectrices et des protecteurs d'oreilles lors de l'allumage.
- Tenir compte de la direction des vents. Ne jamais allumer lorsque la vitesse des vents dépasse 40 km/h.
- Ne jamais tenir dans sa main les pièces allumées ou sur le point de l'être.
- Utiliser une lampe de poche pour vérifier les mèches et pour procéder à l'allumage.
- S'assurer que les mèches sont assez longues.
- Allumer les pièces une à la fois. Ne pas allumer celles qui sont endommagées.
- Ne pas tenter de rallumer celles qui se sont éteintes. Attendre 30 minutes, puis s'en débarrasser dans un contenant d'eau.
- Ne pas allumer les pièces dans des contenants de verre ou de métal.

Après l'utilisation

- Inspecter les lieux afin de ramasser les objets comportant un risque d'incendie comme les briquets et les allumettes.
- Attendre 30 minutes avant de ramasser les pièces utilisées ou défectueuses.

- Ne pas jeter les pièces utilisées ou défectueuses dans le feu ou dans une poubelle. Suivre les instructions du Service de sécurité incendie pour en disposer en toute sécurité.

Pour plus d'information, communiquez avec Viateur Aubé, chef aux opérations prévention/formation du Service de sécurité incendie :

prevention@ville.stfelicien.qc.ca
418 679-0313 poste 4223.



Service des loisirs

INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS D'AUTOMNE



Sortie de la programmation :

Semaine du 8 septembre

Début des inscriptions : 16 septembre

Éveil à la musique et à la danse pour les petits, cours de danse jazz pour adultes, d'espagnol, de crochet, de Pilates... une foule d'options s'offrent à vous cette saison!

La programmation complète sera annoncée dans le journal L'Étoile du Lac, sur notre site Web et sur notre Facebook. Les inscriptions se font en ligne sur la plateforme Sport-Plus.



Bibliothèque municipale

DÉCOUVREZ LAVOUTE.TV

Vous aimez les archives, le passé et l'histoire? **LaVoute.tv** est une plateforme de diffusion d'archives audiovisuelles qui vous permet de découvrir du contenu filmique et sonore inédit, conservé dans des centres d'archives des quatre coins du Québec et de la francophonie canadienne.

Vous pouvez accéder gratuitement à l'espace membre de LaVoute.tv avec votre carte de membre de la bibliothèque municipale et votre numéro d'identification personnel (NIP) associé. www.lavoute.tv

BOÎTES CROQUE-LIVRES

Saviez-vous qu'il y a présentement six boîtes croque-livres sur le territoire de Saint-Félicien? Les dons de livres sont principalement destinés aux jeunes, mais les romans et les documentaires pour adultes sont tolérés.

Visitez le site officiel afin de repérer facilement les boîtes : croquelivres.ca



Pour en savoir plus, suivez-nous sur Facebook et visitez notre site Internet www.ville.stfelicien.qc.ca

 **418 679-2100**